NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

RELATIVE AUX FINANCES

BUDGET COMMUNAL 2025

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Au cours de l'année, après le vote du budget, la commune peut :

- percevoir de nouvelles recettes
- décider d'engager une nouvelle dépense (travaux urgents, opportunité, ...)
- ajuster une dépense réduire un chapitre pour en alimenter un autre

Ces ajustements du budget s'appellent des décisions modificatives ; elles sont votées par le conseil municipal. Le budget 2025, voté le 8 avril 2025 par le conseil municipal, peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité :

- La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (énergies, fournitures, personnel, ...).
- La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune (travaux, achats de matériels...).

Ce budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune ;
- D'utiliser les capacités d'autofinancement pour financer les investissements et de recourir avec modération à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions chaque fois que cela est possible.

Le budget est voté par nature.

II. DONNEES COMMUNALES:

1- Population:

Année	Nombre d'habitants
2025	845

2- Tableau des effectifs communaux en 2024 :

Le tableau ci-après reprend l'état du personnel voté au budget. Il recense le personnel permanent de la commune. Au 1er février 2024, la commune compte 4 agents titulaires et un agent contractuel et 2 contrats CUI.

Tableau des effectifs	Fonction
Filière administrative	
1 rédacteur temps complet 35h (titulaire)	Secrétaire de mairie
1 adjoint administratif temps non complet 24h	Aide à la mairie, agent d'accueil agence postale,
(CDD non titulaire)	responsable médiathèque
Filière technique	
1 poste d'adjoint technique 2 ^e classe temps non	Agent de la propreté des locaux, de la garderie
complet 24h (titulaire)	et de la restauration scolaire
1 poste d'adjoint technique temps non complet	Agent technique polyvalent
32h (titulaire)	
2 postes d'adjoints technique temps non	Agent de la propreté des locaux, de la garderie
complet 24h (CDD non titulaire)	et de la restauration scolaire
Filière sociale	
1 poste d'1 poste d'ATSEM Principal de 2 ^e classe	ATSEM
à temps non complet 32h30 (titulaire)	

III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer notre quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

L'exécutif peut, sans demander l'autorisation de l'assemblée, opérer des virements de crédits entre articles en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable. Il peut également opérer des virements entre chapitre (fongibilité des crédits) à hauteur de 7,5% des dépenses inscrites au budget primitif. Ces virements doivent toutefois apparaître au compte administratif.

Chapitre / Article	Exercice 2025					
	Engagé	Réalisé	Reports	Proposition	Modificatio n	
011 Charges à caractère général	11 137,33 €	32 832,55 €	0,00€	356 111,72 €		
60 D ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	3 451,06 €	18 436,29 €	0,00€	96 100,00€		
61 D SERVICES EXTÉRIEURS	4 649,19 €	11 901,17 €	0,00€	192 761,72€		
62 D AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	3 037,08 €	2 495,09 €	0,00€	63 100,00€		
63 D IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0,00€	0,00€	0,00€	4 150,00€		
012 Charges de Personnel	0,00€	67 552,73 €	0,00€	365 000,00 €		
62 D AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
63 D IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0,00€	818,70€	0,00€	5 000,00€		
64 D CHARGES DE PERSONNEL	0,00€	66 734,03 €	0,00€	360 000,00€		
022 Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
022 D Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
023 Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	734 271,64 €		
023 D Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	734 271,64€		
65 D AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00€	9 533,50€	0,00€	88 819,05 €		
66 D CHARGES FINANCIÈRES	0,00€	2 193,31 €	0,00€	8 372,32 €		
67 D CHARGES SPÉCIFIQUES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
68 D DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00€	0,00€	0,00€	2 000,00€		
74 D DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00€	0,00€	0,00€	100,00€		
Total des Dépenses	11 137,33 €	112 112,09 €	0,00€	1554 674,73€		
002 R Excédent de fonctionnement reporté	0,00€	0,00€	0,00€	973 066,73 €		
013 Atténuation de charges	0,00€	694,56 €	0,00€	0,00€		
64 R CHARGES DE PERSONNEL	0,00€	694,56€	0,00€	0,00€		
70 R PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	0,00€	5 758,50€	0,00€	34 750,00€		
73 R IMPÔTS ET TAXES	0,00€	21 681,00 €	0,00€	318 557,00€		
74 R DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00€	8 851,00 €	0,00€	197 800,00€		
75 R AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00€	4 925,52 €	0,00€	30 501,00€		
77 R PRODUITS SPECIFIQUES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
Total des Recettes	0,00€	41 910,58 €	0,00€	1554 674,73 €		

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

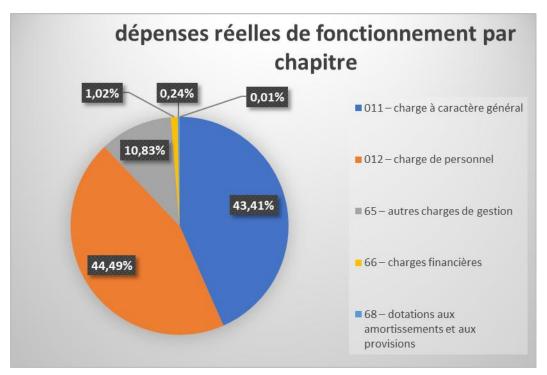
Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

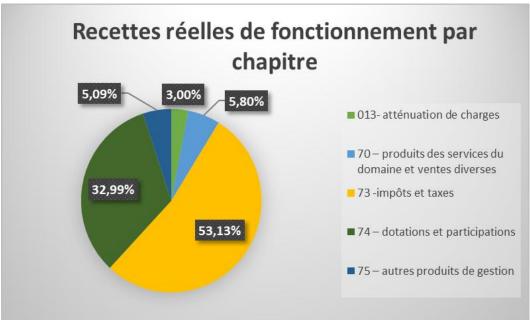
Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériels, de mobilier, matériel informatique...
- En recettes: les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple subventions du Département et/ou de la Région pour des travaux sur des bâtiments ou subventions du Parc Naturel Régional).

L'exécutif peut, sans demander l'autorisation de l'assemblée, opérer des virements de crédits entre articles au sein d'un même chapitre en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable. Ces virements doivent toutefois apparaître au compte administratif.

Chapitre / Article	Exercice 2025				
	Engagé	Réalisé	Reports	Proposition	Modificatio n
001 D Solde d'exécution N-1	0,00€	0,00€	0,00€	79 911,48 €	
13 D SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
16 D EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00€	11 668,16 €	0,00€	47 073,56€	
19 D NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
20 D IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00€	0,00€	0,00€	7 323,00 €	
21 D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00€	0,00€	0,00€	988 486,60€	
23 D IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00€	0,00€	0,00€	31 300,00€	
Total des Dépenses	0,00€	11 668,16 €	0,00€	1154 094,64€	
001 R Solde d'exécution N-1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	734 271,64 €	
021 R Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	734 271,64 €	
10 R DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00€	0,00€	0,00€	75 000,00€	
13 R SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€	143 500,00€	201 000,00€	
16 R EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
20 R IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
21 R IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00€	0,00€	0,00€	323,00€	
28 R AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
Total des Recettes	0,00€	0,00€	143 500,00 €	1010 594,64€	





L'affectation de résultat 2024

Un excédent de fonctionnement de 973 066.73€ est reporté au compte 002.

Un déficit d'investissement de 79 911.48€ est reporté au compte 001.

Les restes à réaliser recettes sont d'un montant de 143 500€.

BUDGET SALLE DES FETES 2025

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Chapitre / Article	Exercice 2025				
	Engagé	Réalisé	Reports	Propositio	Modificati
	Liigage	Realise	Reports	n	on
002 D Déficit de fonctionnement reporté	0,00€	0,00€	0,00€	8 999,33 €	
011 Charges à caractère général	2 548,46 €	1 365,38 €	0,00€	17 300,00 €	
60 D ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	2 503,79 €	1 365,38€	0,00€	15 700,00€	
61 D SERVICES EXTÉRIEURS	44,67€	0,00€	0,00€	1 000,00€	
62 D AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	0,00€	0,00€	0,00€	600,00€	
023 Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	12 909,39 €	
023 D Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	12 909,39 €	
65 D AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00€	0,00€	0,00€	500,00€	
66 D CHARGES FINANCIÈRES	0,00€	121,73€	0,00€	460,33€	
68 D DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
Total des Dépenses	2 548,46 €	1 487,11 €	0,00€	40 169,05 €	
002 R Excédent de fonctionnement reporté	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
70 R PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
74 R DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00€	0,00€	0,00€	32 669,05 €	
75 R AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00€	2 981,24 €	0,00€	7 500,00 €	
78 R REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
Total des Recettes	0,00€	2 981,24 €	0,00€	40 169,05 €	

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Chapitre / Article	Exercice 2025					
	Engagé	Réalisé	Reports	Propositio n	Modificati on	
001 D Solde d'exécution N-1	0,00€	0,00€	0,00€	9 402,77 €	<u> </u>	
10 D DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
16 D EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00€	3 220,70 €	0,00€	12 909,39 €		
20 D IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
21 D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 830,96 €	0,00€	0,00€	20 597,23 €		
23 D IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
Total des Dépenses	1 830,96 €	3 220,70 €	0,00€	42 909,39 €		
001 R Solde d'exécution N-1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	12 909,39 €		
021 R Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	12 909,39 €		
10 R DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
13 R SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€	30 000,00 €	0,00€		
20 R IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
Total des Recettes	0,00€	0,00€	30 000,00 €	12 909,39 €		

L'affectation de résultat 2024

Un déficit de fonctionnement de 8 999.33€ est reporté au compte 002.

Un déficit d'investissement de 9 402.77€ est reporté au compte 001.

Les restes à réaliser en recettes sont d'un montant de 30 000€.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Chapitre / Article	Exercice 2025					
	Engagó	Réalisé	Repor	Propositio	Modificati	
	Engagé	Realise	ts	n	on	
002 D Déficit d'exploitation reporté	0,00€	0,00€	0,00€	94 486,60€		
011 Charges à caractère général	1 710,00 €	6 823,41 €	0,00€	32 600,00 €		
60 D ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 710,00 €	6 558,21 €	0,00€	23 500,00 €		
61 D Services extérieurs	0,00€	265,20€	0,00€	6 000,00€		
62 D Autres services extérieurs	0,00€	0,00€	0,00€	3 100,00€		
012 Charges de Personnel	0,00€	0,00€	0,00€	2 000,00 €		
64 D CHARGES DE PERSONNEL	0,00€	0,00€	0,00€	2 000,00€		
023 Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
023 D Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
65 D AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00€	0,00€	0,00€	500,00€		
66 D CHARGES FINANCIERES	0,00€	11 353,38 €	0,00€	33 562,39 €		
67 D Charges exceptionnelles	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
68 D DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00€	0,00€	0,00€	49 001,00 €		
Total des Dépenses	1 710,00 €	18 176,79 €	0,00€	212 149,99€		
70 R Ventes de produits fabriqués, prestations	0,00€	2 535,58 €	0,00€	100 000,00 €		
74 R Subventions d'exploitation	0,00€	0,00€	0,00€	102 787,49 €		
75 R AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
77 R Produits exceptionnels	0,00€	0,00€	0,00€	9 362,50€		
Total des Recettes	0,00€	2 535,58 €	0,00€	212 149,99€		

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Chapitre / Article	Exercice 2025					
	Engagé	Réalisé	Repor	Propositio	Modificati	
	Liigage	Realise	ts	n	on	
001 D Déficit d'investissement reporté	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
020 Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
020 D Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
13 D Subventions d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	9 362,50€		
16 D Emprunts et dettes assimilées	0,00€	21 402,37 €	0,00€	45 720,14 €		
20 D Immobilisations incorporelles	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
21 D Immobilisations corporelles	0,00€	0,00€	0,00€	11 686,72 €		
Total des Dépenses	0,00€	21 402,37 €	0,00€	66 769,36 €		
001 R Excédent d'investissement reporté	0,00€	0,00€	0,00€	13 309,36 €		
021 Virement de la section d'exploitation	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
021 R Virement de la section d'exploitation	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
10 R Dotations, fonds divers et réserves	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
13 R Subventions d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	9 459,00€		
16 R Emprunts et dettes assimilées	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
20 R Immobilisations incorporelles	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€		
28 R Amortissements des Immobilisations	0,00€	0,00€	0,00€	44 001,00 €		
Total des Recettes	0,00€	0,00€	0,00€	66 769,36 €		

L'affectation de résultat 2024

Un déficit de fonctionnement de 94 486.60€ est reporté au compte 002.

Un excédent d'investissement de 13 309.36€ est reporté au compte 001.